

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement des Grands Projets et de la Recherche
Service Environnement et Aménagement du Territoire
0413316498

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 OCTOBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME PATRICIA SAEZ**

OBJET : Subventions aux associations œuvrant dans le domaine des ressources naturelles et des risques environnementaux - 5ème répartition - exercice 2019.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux ressources naturelles et aux risques environnementaux, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Par délibération n° 40 du 14 décembre 2018, l'Assemblée départementale a voté le budget primitif pour la politique publique concernant la délégation ressources naturelles et risques environnementaux.

Délégation a été donnée à la Commission permanente pour procéder à des modifications ou compléments d'affectation.

Pour cette cinquième répartition des crédits de subvention 2019, il est proposé d'octroyer un montant total d'aides de 102 900 € soit 11 subventions à 9 associations selon la répartition suivante et conformément aux tableaux annexés au présent rapport :

- 12 500 € pour les ressources naturelles, en fonctionnement, pour 4 demandes de subvention déposées par 4 associations ;
- 50 000 € pour les risques environnementaux, en fonctionnement, pour 3 demandes de subvention déposées par 3 associations ;
- 30 000 € pour la participation à AtmoSud, en fonctionnement, pour 1 demande de subvention ;
- 10 400 € en investissement, pour 3 demandes de subvention déposées par 3 associations.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

